Nations Unies A/70/771–S/2016/208

Assemblée générale
Conseil de sécurité

Distr. générale
4 mars 2016
Français
Original : arabe

Assemblée générale
Soixante-dixième session
Point 37 de l'ordre du jour
La situation au Moyen-Orient

Conseil de sécurité
Soixante et onzième année

Lettres identiques datées du 24 février 2016, adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent du Liban auprès de l'Organisation des Nations Unies

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint un tableau récapitulatif des violations de la résolution 1701 (2006) du Conseil de sécurité, commises par Israël au cours du mois de janvier 2016 (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 37 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) Nawaf **Salam**

16-03549 (F) 100316 110316

Merci de recycler

Annexe aux lettres identiques datées du 24 février 2016 adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent du Liban auprès de l'Organisation des Nations Unies

Violations de l'espace terrestre

Date	*Heure*	*Type de violation*
1er janvier 2016	23 h 15-23 h 30	Plusieurs déflagrations, provoquées par l'ennemi, ont été entendues à l'intérieur des fermes de Chebaa occupées.
2 janvier 2016	17 h 12-17 h 25	En Palestine occupée, des soldats de l'ennemi israélien ont tiré trois obus de mortier qui sont tombés à quelque 200 mètres au sud de la Ligne bleue, en face de la ferme de Bastra.
4 janvier 2016	15 h 15	Des déflagrations ont été entendues à l'intérieur des fermes de Chebaa occupées, près du poste ennemi de Roueisset el-Qarn (N467), tandis que des soldats de l'ennemi israélien tiraient des rafales en direction du territoire libanais. Ils ont également tiré 115 obus d'artillerie et sept obus de mortier qui sont tombés sur les villages de Wazzani, Majidiyé, Abbassiyé, Bastra, Halta et Mari, y compris sur le poste de l'Armée libanaise à Tallet Wazzani, tandis qu'un avion de reconnaissance et des hélicoptères ennemis survolaient l'espace aérien libanais. On ne déplore aucune victime.
	21 h 23	En Palestine occupée, des soldats de l'ennemi israélien ont tiré un obus de mortier qui est tombé à 180 mètres environ au sud de la Ligne bleue, en face de la ferme de Bastra.
6 janvier 2016	15 h 30	En Palestine occupée, en face de la casemate de la station de pompage du fleuve Wazzani, qui appartient à l'armée libanaise, des soldats d'une patrouille de l'ennemi israélien à bord d'un véhicule léger de reconnaissance et d'appui et d'une jeep de marque Defender se sont arrêtés : quatre soldats en sont sortis et ont braqué leurs armes en direction de ladite casemate, avant de réintégrer la Palestine occupée à 16 h 30.
	13 h 17	En Palestine occupée, en face de Ras-Naqoura, un char Merkava de l'ennemi israélien a pointé son canon en direction d'un poste de l'Armée

Date	*Heure*	*Type de violation*
		libanaise à Ras-Naqoura.
9 janvier 2016	17 h 40	En Palestine occupée, près d'un poste de l'ennemi israélien, au sud de Marouahin, des soldats à bord de deux véhicules légers de reconnaissance et d'appui se sont arrêtés et ont braqué des projecteurs en direction du territoire libanais, à proximité de Marouahin.
	18 h 15	En Palestine occupée, en face du poste de contrôle de l'Armée libanaise d'Adeïssé, près du point TP37, des soldats d'une patrouille de l'ennemi israélien à bord d'un véhicule léger de reconnaissance et d'appui et d'une jeep de marque Defender ont entrepris d'inspecter la barrière technique et ont braqué un projecteur en direction dudit poste, avant de réintégrer la Palestine occupée à 19 heures.
13 janvier 2016	12 h 45	En Palestine occupée, en face de Kfar Kila, au niveau de Tallet Rayak, des soldats de l'ennemi israélien à bord d'une jeep et de deux véhicules de transport de troupes se sont approchés : 30 soldats munis de plans sont descendus à terre et ont photographié le territoire libanais, avant de réintégrer à 13 h 15 le territoire occupé.
	13 h 30-14 h 40	Au lieudit Birket el-Naqqar, tandis qu'une patrouille de l'ennemi israélien se déplaçait du poste de Roueisset el-Alam à celui de Birket el-Naqqar, des soldats ont lancé six grenades fumigènes sur le bas-côté de la route, à l'intérieur des fermes de Chebaa occupées.
15 janvier 2016	22 h 30	En Palestine occupée, des soldats de l'ennemi israélien cantonnés au poste de Labbouné-Jall el-Alam ont braqué un projecteur en direction du territoire libanais.
21 janvier 2016	15 h 16-16 h 54	En face de Yaroun, depuis le poste W423, en Palestine occupée, des soldats de l'ennemi israélien ont braqué le canon d'un char Merkava en direction du poste 50-6 du contingent finlandais-irlandais de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban.
22 janvier 2016	06 h 45	Aux abords de Blida, en face du poste de l'Armée libanaise de Bir Chaïb, des soldats d'une patrouille de l'ennemi israélien à bord de deux jeeps de marque Defender et d'un

Date	*Heure*	*Type de violation*
		véhicule léger de reconnaissance et d'appui se sont approchés de la barrière technique. Neuf soldats sont sortis et ont proféré des injures à l'encontre du personnel du poste d'observation. Ils ont réintégré la Palestine occupée à 7 h 15.
27 janvier 2016	18 h 25	Des soldats de l'ennemi israélien cantonnés dans leur poste de Tell el-Raheb, en Palestine occupée, ont braqué un projecteur en direction du territoire libanais.
28 janvier 2016	10 h 30	En face d'Adeissé, au point U-25 au sud de la colonie de Misgav Am, des soldats de l'ennemi israélien ont largué deux ballons de deux mètres de diamètre, équipés de caméras de surveillance. Des soldats d'une patrouille se déplaçant à bord de deux véhicules légers de reconnaissance et d'appui sont arrivés sur les lieux. Les soldats ont dirigé les armes montées sur les véhicules en direction du territoire libanais. À 17 heures, l'ennemi a récupéré un des ballons et laissé l'autre flotter.
31 janvier 2016	10 h 30	Aux abords de la localité de Kfarchouba, à la ferme de Bastra, quelque 70 personnes, en présence du député Qassem Hachem, ont organisé un sit-in et dénoncé le fait que des soldats de l'ennemi israélien arrachent des arbres et modifient la nature d'un terrain. Des soldats d'une patrouille de l'ennemi israélien à bord d'un char Merkava, de quatre Jeeps de marque Defender et de trois véhicules légers de reconnaissance et d'appui se sont approchés de la foule entretemps et ont pointé le canon du char en direction des manifestants. Un soldat israélien a pris la parole à l'aide d'un porte-voix et leur a demandé de se disperser, menaçant de tirer s'ils ne s'exécutaient pas. Le sit-in s'est terminé à 11 h 30.

Violations de l'espace maritime

Date	*Heure*	*Type de violation*
10 janvier 2016	17 h 05	Au large de Ras-Naqoura, une vedette militaire de l'ennemi israélien a violé la frontière maritime méridionale établie par le décret 6433 (2011) du 1er octobre 2011, pénétrant dans les eaux territoriales libanaises pendant quatre minutes sur 222 mètres, avant de repartir en direction des eaux territoriales de la Palestine occupée.
12 janvier 2016	03 h 30	En face de Ras-Naqoura, à l'intérieur des eaux de la Palestine occupée, des soldats à bord d'une vedette de l'ennemi israélien ont tiré plusieurs salves d'armes de moyen calibre en direction des eaux territoriales libanaises.
13 janvier 2016	10 h 54	Au large de Ras-Naqoura, une vedette militaire de l'ennemi israélien a violé la frontière maritime méridionale établie par le décret 6433 (2011) du 1er octobre 2011, pénétrant dans les eaux territoriales libanaises pendant 10 minutes sur 575 mètres, avant de repartir en direction des eaux territoriales de la Palestine occupée.
14 janvier 2016	18 h 45	Des soldats de l'ennemi israélien cantonnés dans leur poste en face de Ras-Naqoura ont braqué un projecteur en direction des eaux territoriales libanaises pendant 30 secondes.
15 janvier 2016	07 h 45	Au large de Ras-Naqoura, une vedette militaire de l'ennemi israélien a violé la frontière maritime méridionale établie par le décret 6433 (2011) du 1er octobre 2011, pénétrant dans les eaux territoriales libanaises pendant deux minutes sur 120 mètres, avant de repartir en direction des eaux territoriales de la Palestine occupée.
	07 h 50	Au large de Ras-Naqoura, une vedette militaire de l'ennemi israélien a violé la frontière maritime méridionale établie par le décret 6433 (2011) du 1er octobre 2011, pénétrant dans les eaux territoriales libanaises pendant deux minutes sur 120 mètres, avant de repartir en direction des eaux territoriales de la Palestine occupée.
	07 h 55	Au large de Ras-Naqoura, une vedette militaire de l'ennemi israélien a violé la frontière maritime méridionale établie par le décret 6433 (2011) du 1er octobre 2011, pénétrant dans les eaux territoriales libanaises pendant deux minutes sur

Date	*Heure*	*Type de violation*
		170 mètres, avant de repartir en direction des eaux territoriales de la Palestine occupée.
	16 h 33	Au large de Ras-Naqoura, une vedette militaire de l'ennemi israélien a violé la frontière maritime méridionale établie par le décret 6433 (2011) du 1er octobre 2011, pénétrant dans les eaux territoriales libanaises pendant deux minutes sur 260 mètres, avant de repartir en direction des eaux territoriales de la Palestine occupée.
17 janvier 2016	07 h 49	Au large de Ras-Naqoura, une vedette militaire de l'ennemi israélien a violé la frontière maritime méridionale établie par le décret 6433 (2011) du 1er octobre 2011, pénétrant dans les eaux territoriales libanaises pendant 65 minutes sur 240 mètres, avant de repartir en direction des eaux territoriales de la Palestine occupée.
	07 h 57	Au large de Ras-Naqoura, une vedette militaire de l'ennemi israélien a violé la frontière maritime méridionale établie par le décret 6433 (2011) du 1er octobre 2011, pénétrant dans les eaux territoriales libanaises pendant 57 minutes sur 240 mètres, avant de repartir en direction des eaux territoriales de la Palestine occupée.
	10 h 45	Au large de Ras-Naqoura, une vedette militaire de l'ennemi israélien a violé la frontière maritime méridionale établie par le décret 6433 (2011) du 1er octobre 2011, pénétrant dans les eaux territoriales libanaises pendant 66 minutes sur 296 mètres, avant de repartir en direction des eaux territoriales de la Palestine occupée.
	11 h 30	Au large de Ras-Naqoura, une vedette militaire de l'ennemi israélien a violé la frontière maritime méridionale établie par le décret 6433 (2011) du 1er octobre 2011, pénétrant dans les eaux territoriales libanaises pendant 15 minutes sur 296 mètres, avant de repartir en direction des eaux territoriales de la Palestine occupée.
22 janvier 2016	07 h 40	Au large de Ras-Naqoura, une vedette militaire de l'ennemi israélien a violé la frontière maritime méridionale établie par le décret 6433 (2011) du 1er octobre 2011, pénétrant dans les eaux territoriales libanaises pendant trois minutes sur 220 mètres, avant de repartir en direction des eaux territoriales de la Palestine occupée.

Date	*Heure*	*Type de violation*
31 janvier 2016	15 h 50	Au large de Ras-Naqoura, une vedette militaire de l'ennemi israélien a violé la frontière maritime méridionale établie par le décret 6433 (2011) du 1er octobre 2011, pénétrant dans les eaux territoriales libanaises pendant trois minutes sur 400 mètres, avant de repartir en direction des eaux territoriales de la Palestine occupée.

Violations de l'espace aérien

Date	*Heure*	*Type de violation*
4 janvier 2016	11 h 13	Un hélicoptère de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais et survolé les eaux territoriales libanaises, avant de repartir.
	12 h 10	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus de Kfar Kila. Il a survolé le Sud et la Bekaa-Ouest, avant de repartir à 15 h 15 au-dessus de Rmeich.
	15 h 15	Des hélicoptères et des avions de l'ennemi israélien ont violé l'espace aérien libanais et survolé le Sud.
	15 h 20	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé le territoire libanais, y pénétrant au-dessus de Kfar Kila. Il a survolé le Sud et la Bekaa-Ouest, avant de repartir à 15 h 15 au-dessus de Rmeich.
5 janvier 2016	10 h 30	Quatre avions de combat de l'ennemi israélien ont violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus d'Alma el-Chaab. Ils ont survolé l'ensemble du territoire libanais, avant de repartir à 11 h 50 au-dessus de Rmeich.
	23 h 45	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé le territoire libanais, y pénétrant au-dessus de Kfar Kila. Il a survolé la Bekaa-Ouest et le Sud, avant de repartir le lendemain à 4 h 45 au-dessus de Rmeich.
6 janvier 2016	10 h 45	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus d'Alma el-Chaab. Il a survolé Beyrouth et sa banlieue et le Sud, avant de repartir à 16 h 30 au-dessus de Rmeich.
7 janvier 2016	08 h 15	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-

Date	*Heure*	*Type de violation*
		dessus d'Alma el-Chaab. Il a survolé le Sud, Jbeïl et Chekka, avant de repartir à 15 heures au-dessus de Naqoura.
	20 h 30	Quatre avions de combat de l'ennemi israélien ont violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus de Rmeich. Ils ont survolé Beyrouth, avant de repartir à 20 h 55 au-dessus de Rmeich.
10 janvier 2016	06 h 40	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé le territoire libanais, y pénétrant au-dessus de Kfar Kila. Il a survolé Rayak, Baalbek, le Hermel et le Sud, avant de repartir à 13 h 20 au-dessus de Kfar Kila.
11 janvier 2016	06 h 35	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus de Naqoura. Il a survolé Iqlim el-Kharroub et le Sud, avant de repartir à 11 heures au-dessus de Kfar Kila.
12 janvier 2016	06 h 30	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus de Kfar Kila. Il a survolé Rayak, Baalbek et le Hermel, avant de repartir à 16 h 30 au-dessus de Rmeich.
	09 h 25	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus d'Alma el-Chaab. Il a survolé le Sud, avant de repartir à 16 heures au-dessus de Rmeich.
	11 h 05	Deux avions de combat de l'ennemi israélien ont violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus de Kfar Kila. Ils ont survolé l'ensemble du territoire libanais, avant de repartir à 12 h 40 au-dessus d'Alma el-Chaab.
13 janvier 2016	06 h 15	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus d'Alma el-Chaab. Il a survolé le Sud, Rayak, Baalbek, le Hermel et Beyrouth et sa banlieue, avant de repartir à 15 h 25 au large de Naqoura.
	06 h 30	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé le territoire libanais, y pénétrant au-dessus de Kfar Kila. Il a survolé la Bekaa-Ouest, le Sud, Rayak, Baalbek et le Hermel, avant de repartir à 17 heures au-dessus de Kfar Kila.

Date	*Heure*	*Type de violation*
	11 h 15	Deux avions de combat de l'ennemi israélien ont violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus de Kfar Kila. Ils ont survolé l'ensemble du territoire libanais, avant de repartir à 13 h 30 au-dessus d'Alma el-Chaab.
	12 h 25	Un petit ballon venu du territoire de la Palestine occupée est apparu au-dessus de Deïr Mimas et s'est dirigé vers l'ouest, avant de disparaître.
	13 h 30	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus de Rmeich. Il a survolé Rayak, Baalbek et le Hermel, avant de repartir à 23 h 20 au-dessus d'Alma el-Chaab.
	13 h 35	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus de Naqoura. Il a survolé Beyrouth et sa banlieue, avant de repartir le lendemain à 2 h 50 au-dessus d'Alma el-Chaab.
	13 h 55	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus d'Alma el-Chaab. Il a survolé le Sud, avant de repartir à 19 h 10 au-dessus d'Alma el-Chaab.
16 janvier 2016	09 h 10	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus d'Alma el-Chaab. Il a survolé Rayak, Baalbek, le Hermel et Beyrouth et sa banlieue, avant de repartir à 22 heures au-dessus de Naqoura.
	12 h 55	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus de Naqoura. Il a survolé Iqlim el-Kharroub, le Sud et la Bekaa-Ouest, avant de repartir à 17 h 40 au-dessus de Kfar Kila.
17 janvier 2016	08 h 20	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus de Kfar Kila. Il a survolé Rayak, Baalbek, le Hermel et Akkar, avant de repartir à 16 h 10 au-dessus d'Alma el-Chaab.
20 janvier 2016	08 h 15	Deux avions de combat de l'ennemi israélien ont violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus de Kfar Kila. Ils ont survolé l'ensemble du territoire libanais, avant de repartir à 10 h 5 au-dessus d'Alma el-Chaab.

Date	*Heure*	*Type de violation*
21 janvier 2016	05 h 45	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus de Kfar Kila. Il a survolé Rayak, Baalbek, le Hermel et le Akkar, avant de repartir à 15 heures au-dessus d'Alma el-Chaab.
22 janvier 2016	06 h 00	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus de Kfar Kila. Il a survolé le Sud et la Bekaa-Ouest, avant de repartir à 13 heures au-dessus d'Alma el-Chaab.
23 janvier 2016	08 h 30	Deux avions de combat de l'ennemi israélien ont violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus de Kfar Kila. Ils ont survolé l'ensemble du territoire libanais, avant de repartir à 10 h 10 au-dessus de Naqoura.
	14 h 15	Deux avions de combat de l'ennemi israélien ont violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus de Kfar Kila. Ils ont survolé l'ensemble du territoire libanais, avant de repartir à 16 h 15 au large de Naqoura.
	18 h 50	Deux avions de combat de l'ennemi israélien ont violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au large de Chekka. Ils ont survolé Chekka, la région des Cèdres et Jbeïl, avant de repartir à 20 heures au large de Naqoura.
24 janvier 2016	16 h 20	Deux avions de combat de l'ennemi israélien ont violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus de Kfar Kila. Ils ont survolé l'ensemble du territoire libanais, avant de repartir à 17 h 15 au large de Naqoura.
	18 h 40	Deux avions de combat de l'ennemi israélien ont violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au large de Chekka. Ils ont survolé l'ensemble du territoire libanais, avant de repartir à 20 h 25 au large de Naqoura.
25 janvier 2016	12 h 15	Deux avions de combat de l'ennemi israélien ont violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus de Kfar Kila. Ils ont survolé l'ensemble du territoire libanais, avant de repartir à 14 heures au-dessus d'Alma el-Chaab.
28 janvier 2016	06 h 20	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus d'Alma el-Chaab. Il a survolé la Bekaa-

Date	*Heure*	*Type de violation*
		Ouest, le Sud, Zahlé, Rayak et Beyrouth et sa banlieue, avant de repartir à 15 h 20 au-dessus de Naqoura.
	09 h 20	Deux avions de combat de l'ennemi israélien ont violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus d'Alma el-Chaab. Ils ont survolé l'ensemble du territoire libanais, avant de repartir à 11 h 10 au-dessus d'Aïtaroun.
	09 h 25	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus des fermes de Chebaa occupées. Il a survolé le Sud et la Bekaa-Ouest, avant de repartir à 17 h 50 au-dessus de Rmeich.
31 janvier 2016	10 h 40	Deux avions de combat de l'ennemi israélien ont violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus de Kfar Kila. Ils ont survolé l'ensemble du territoire libanais, avant de repartir à 13 heures au large de Naqoura.